Département de la Lozère Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère Territoire de LA CÉVENNE DES HAUTS GARDONS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

5.1c Plan des Servitudes d'Utilité Publique Commune de Saint-Etienne-Vallée-Française

Document approuvé le 25/05/2023





Limite communale

Servitude d'Utilité Publique

AC 1 : Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

Bâti protégé au titre des Monuments Historiques Périmètre de protection des Monuments Historiques (500 m)

AS 1 : Servitudes attachées à la protection des eaux potables

Périmètre de protection immédiat

Périmètre de protection rapproché

Périmètre de protection éloigné

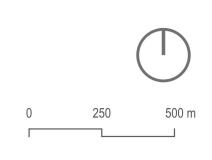
PM 1 : Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRi)

PT 1 : Servitude de protection des centres de réception radioéléctriques contre les perturbations électromagnétiques

PT 2 : Servitude de protection des centres radioéléctriques d'émission et de réception contre les obstacles







Sources : Cadastre Etalab 04/2022, DDT Lozère

